

Communiqué de Presse : Visite du pape au Luxembourg, le 26.09.24

L'imminente visite au Luxembourg du pape François, chef de l'Église catholique, suscite de vives inquiétudes au sein de la communauté d'athées, d'humanistes et de libres penseurs. En tant que représentants d'organisations engagées pour la séparation de l'État et des institutions religieuses, nous estimons qu'il est de notre devoir de soulever plusieurs questions qu'engendre cette visite.

Selon les informations de la presse, le pape François a été invité sur initiative personnelle du Chef d'État, le Grand-Duc Henri. Rappelons qu'en refusant en 2008 de signer la loi sur l'euthanasie pour des raisons de croyance privée, le monarque avait failli provoquer une crise politique, qui n'a pu être évitée que par un changement de la constitution. Or, comme le Grand-Duc a invité le représentant du Vatican pour ses croyances privées, se pose alors la question, si les frais engendrés par cette visite ne devraient pas être imputés aux frais personnels du Grand-Duc. En effet, dans un État laïque, l'utilisation de fonds publics à des fins à caractère religieux doit faire l'objet d'un examen attentif. C'est pourquoi nous réclamons une totale transparence sur l'affectation des ressources de l'État pour cette visite et demandons au gouvernement de déclarer si, et dans quelle mesure, l'argent des contribuables est utilisé.

De cette première remarque en découle une deuxième, à savoir que dans sa qualité de Chef d'État, le Grand-Duc Henri se devrait de respecter une position neutre dans l'exercice de ses fonctions représentatives du Luxembourg. Il convient de rappeler que, selon une enquête récente menée par AHA Luxembourg, plus de la moitié des résidents au Luxembourg se déclare « non religieuse ». Nous sommes donc en droit de questionner le bien-fondé de l'invitation du Grand-Duc au pape et de la visite de ce dernier, qui ne reflète point les valeurs et les croyances de la majorité de la population du Luxembourg. A moins bien sûr, que le Vatican ne veuille remettre en cause les efforts récents du Luxembourg en matière de séparation entre l'État et les institutions religieuses.

Enfin, prétendre que la venue du pape François n'est autre que la visite d'un Chef d'État est malhonnête, car selon la convention de Montevideo de 1933, le Vatican n'est pas un État au vrai sens du terme. En effet, le Vatican n'est que le support territorial d'une simple croyance religieuse dont le pape est le représentant. Or, c'est le pape a « accordé » une rencontre à Luc Frieden, Premier ministre du Luxembourg, qui place ce dernier dans une position subalterne qui n'est ni appropriée ni digne d'un représentant d'une nation souveraine laïque.

Pour les associations militant pour une stricte séparation de l'État et les institutions religieuses.

Bob REUTER, Président

Jean-Jacques RUPPERT, Président

AHA Lëtzebuerg

Liberté de conscience